



**DM2 : la session du 22 octobre 2010
Analyse - Laurent Martinez**

Cette DM2 est encourageante pour notre majorité !

Oui, cette DM2 est – pour notre groupe – encourageante et préfigure du climat de sérénité dans lequel nous souhaitons installer le débat d'orientation budgétaire de fin d'année.

Pourquoi nous réjouir ?

Tout d'abord, parce que cette DM2 acte clairement de la dimension écologique du projet de notre majorité

Plusieurs propositions en témoignent :

- Augmentation de 1,7M€ des budgets alloués à l'agriculture biologique, dans un contexte d'explosion littérale des demandes de conversion agricoles
- Abondement de 2,4M€ des aides relatives à la construction des pistes cyclables et à la certification de stations touristiques responsables
- Augmentation (toute relative mais symboliquement intéressante) de 35.000 € des fonds de soutien à l'économie sociale et solidaire
- Accroissement de 185.000 € de l'effort consacré à la coopération décentralisée
- Etc.

Toutes ces propositions d'ajustements témoignent d'une certaine cohérence de notre projet régional et – au-delà de nos désaccords – de la volonté de mettre en œuvre notre nouveau projet politique.

2^{ème} motif de satisfaction : les récents travaux de la CRESA confirment l'intérêt de à généraliser – rapidement – les démarches d'éco conditionnalité.

Comme vous le savez, notre groupe est très attaché à l'idée d'associer chaque aide publique à l'obtention de « gages » – de réussite économique, sociale et environnementale. Les récentes orientations de la CRESA confirment, sur certains dossiers, la convergence de nos idées sur cette « conditionnalité » sociale et environnementale. Dès l'année prochaine, nous souhaitons donc engager – avec vous – la mise en œuvre de l'un des engagements forts de notre programme : la création **d'un pacte régional de responsabilité sociale et environnementale**. Les récents déboires de la sphère financière, ont, faut-il le rappeler, largement démontré la nécessité de réintroduire des contraintes fortes dans la gestion de l'épargne privée. A plus forte raison, il est donc indispensable de porter cette dynamique dans la gestion des finances publiques. ... l'exemplarité commence là !

Enfin, je tiens à saluer la prudence avec laquelle sont gérés les fonds régionaux – dans un contexte d'asphyxie programmée des finances locales

Cette DM2 consolide l'épargne régionale, réduit l'emprunt d'équilibre et améliore notre capacité de désendettement. Finalement ... en nous interdisant de diversifier nos sources de financement, la réforme des collectivités territoriales aura au moins eu 1 mérite : celui de faire preuve d'imagination et de réalisme quant à l'utilisation des fonds dont nous avons la charge.

Bref, cette prudence pour l'année 2010 démontre que la transformation écologique et sociale de notre territoire n'est pas incompatible avec une utilisation raisonnée des fonds publics.

Le budget 2011 devra confirmer notre volonté de donner de l'ampleur à notre projet politique.